

Thèmes : [Paysage, environnement, énergie, urbanisme]

Aller plus loin sur le web

Auto-réhabilitation de
logement
Casa bella
Le Havre auto-
réhabilitation

L'auto-réhabilitation : un accompagnement sur le "bien vivre chez soi" pour les personnes en difficulté (76)

Lundi 04 Février 2013

A travers l'apprentissage du bricolage et l'embellissement du logement, le dispositif Casa Bella, mis en œuvre par la ville du Havre, vise à retisser le lien social et à redonner confiance aux personnes en difficulté qui en bénéficient.



DR

Le dispositif Casa Bella est né du programme expérimental de création de services d'accompagnement à l'auto-réhabilitation de logement auquel la ville du Havre (178.000 habitants), a adhéré en 2003. Il s'inscrit aussi dans des programmes plus larges comme l'opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (Opah-RU). "Casa Bella s'appuie sur la problématique du logement pour aider les personnes en difficulté à se prendre pleinement en charge, assure Valérie Egloff, maire adjoint chargée des personnes âgées et de l'action sociale. Ateliers collectifs et chantiers favorisent les rencontres et les contacts avec les travailleurs sociaux et donnent aux personnes l'opportunité d'évoquer des questions comme la santé, la formation ou l'emploi."

Ateliers collectifs et chantiers de réhabilitation pilotés par le CCAS

Le dispositif s'appuie sur deux types d'actions pilotées par le CCAS (centre communal d'action sociale) avec le soutien du Programme autoproduction et développement social (Pades). D'une part des ateliers collectifs thématiques : ouverts à tous les habitants, ils se tiennent dans un ancien local commercial où a été reconstitué un appartement type. Ils sont supervisés par deux agents du CCAS : un technicien retenu pour ses compétences dans le domaine du bâtiment et d'un travailleur social. Les participants, 12 au maximum, y apprennent tout ce qu'il est utile de savoir pour bien vivre chez soi : repeindre un logement, poser du carrelage et du papier peint, prévenir les risques domestiques, connaître ses droits et ses devoirs, maîtriser les énergies... Quant aux chantiers d'auto-réhabilitation, ils consistent à embellir et adapter les logements - y compris dans le parc privé - de personnes en difficulté mais surtout ils permettent d'entreprendre avec ce public un accompagnement favorisant l'insertion sociale. Les agents du CCAS se rendent à leur domicile pour évaluer l'importance de la rénovation à effectuer, puis assurent l'encadrement technique et le suivi des travaux réalisés par les habitants eux-mêmes. Les ménages financent au moins 10% du coût des matériaux.

Une action plus qualitative que quantitative

En 2012, le budget total des ateliers et des chantiers s'est élevé à 96.450 euros financé aux trois quarts par le CCAS, le reste étant pris en charge par la caisse d'allocations familiales et l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances. Environ 190 personnes ont participé aux vingt et un ateliers organisés pendant l'année et vingt logements ont été réhabilités. "Cette action sociale est davantage centrée sur le qualitatif que sur le quantitatif, souligne l'élue. Toute la difficulté à conduire une telle action est de faire comprendre à l'ensemble des partenaires qu'une politique sociale efficace nécessite aussi des prises en charges individualisées et pas seulement des actions quantitatives."

Insister sur l'accompagnement pour la maîtrise de l'énergie

Le dispositif Casa Bella va connaître quelques ajustements. Les chantiers de réhabilitation concerneront exclusivement les habitants du centre ancien et viseront, outre l'embellissement des logements, à favoriser l'amélioration de l'efficacité énergétique. Les ateliers collectifs donneront la priorité aux thématiques liées au "savoir habiter" telles que la gestion du budget logement ou la maîtrise des énergies. Par ailleurs, une dizaine d'ateliers sur ce dernier thème seront organisés en faveur des habitants bénéficiant du Programme national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD) et de l'Opah Centre Ancien. L'objectif de ce recadrage vise à aider les publics les plus fragilisés par la précarité énergétique à mieux maîtriser leurs consommations.

Victor Rainaldi, pour la rubrique Expériences des sites www.mairieconseils.net et www.localtis.info

CONTACTS

Ville du Havre

Place de l'Hôtel de ville - BP51
76084 Le Havre cedex
tél. : 02 35 19 45 45
Nombre d'habitants : 178 000